



Une messagerie professionnelle, pour quoi faire ?

Garantir votre accès à :

- de multiples services en ligne indispensables dans votre quotidien : démarches RH avec Colibris, besoins en autoformation grâce à m@gistère, suivi de carrière et de situation professionnelle, intranet, etc.
- des ressources pédagogiques via les services numériques éducatifs : classe virtuelle, etc.

Etre informé(e) de l'actualité ministérielle et académique : courriels des services académiques ou du ministère, lettres d'information, temps forts de l'année etc.

Accéder au portail des élections professionnelles qui se dérouleront du 1er au 8 décembre 2022



Comment ça marche ?

1] Toute personne affectée dans l'académie dispose automatiquement d'une adresse courriel sous la forme :

pre nom.nom@ac-grenoble.fr

(un chiffre peut être ajouté pour traiter les homonymes)

Cette adresse doit être utilisée lors de vos échanges professionnels. **Elle sera également utilisée pour vous écrire lors des campagnes de communication interne.**

2] Pour connaître identifiant et adresse courriel
<https://pia.ac-grenoble.fr>
cliquer sur « **Connaître son identifiant** »

Vous devez connaître votre numen :

adressez-vous au secrétariat de votre établissement scolaire ou à défaut auprès des services de gestion du personnel (DIPERE, DIPERA, DSDEN,...).

3] Le mot de passe
Par défaut, il s'agit du numen, en majuscules.
À changer impérativement à la première connexion.

4] Pour consulter directement sa messagerie
<https://webmail.ac-grenoble.fr>

Pour aller plus loin dans l'utilisation de la messagerie,
PIA : <https://pia.ac-grenoble.fr>
Choisir Aide et documentation, puis messagerie

Bon à savoir

La taille maximale que votre boîte à lettres électronique peut occuper sur le serveur est **fixée par défaut à 1 Go**. Le serveur vous enverra automatiquement **un message vous incitant à vider votre messagerie lorsque 90%** de l'espace qui vous est alloué sera rempli. Ce quota atteint, **les nouveaux messages ne seront pas acceptés**, vous devrez impérativement vider votre messagerie, portez une attention particulière aux mails avec pièces-jointes (et notamment la corbeille).

La taille maximale d'un fichier pouvant être joint à un mail est **fixée à 13 Mo**.